

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / Fax: +251 11 551 7844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
**Quarante-quatrième Session ordinaire**  
**15 janvier - 15 février 2024**  
**Addis-Abeba (Éthiopie)**

**EX.CL/1464(XLIV)**  
Original: anglais

**RAPPORT SOUS-COMITÉ DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS  
PERMANENTS (COREP) SUR LE NEPAD**

**RAPPORT ANNUEL DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ  
DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (COREP) SUR LE NEPAD  
POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2023**

**INTRODUCTION**

1. Le Sous-comité du COREP sur le NEPAD, (ci-après le Sous-comité), a fait preuve d'un engagement sans faille dans la réalisation de ses activités tout au long de l'année 2023. Au cours de la période considérée, la passation de la présidence du Sous-comité a été faite de **S.E. M. Mohamed Lamine Laabas**, Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire, à **S.E.M. Victor Adekunle Adeleke**, Ambassadeur de la République Fédérale du Nigeria.

2. En outre, suite à la nomination de **S.E.M. Victor Adekunle Adeleke** en tant que Chef du protocole du Président de la République Fédérale du Nigeria en Mai 2023, la présidence du Sous-comité a été assurée par **S.E.M. Abdi Mahamoud**, Ambassadeur de la République de Djibouti, premier Vice-président du Sous-comité.

3. Au cours de l'année, le Sous-comité a tenu des réunions régulières au cours desquelles il a reçu des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes liés à l'AUDA-NEPAD. Les exposés ont été présentés conjointement par les fonctionnaires de l'AUDA-NEPAD et de la Commission, ainsi que par d'autres parties prenantes concernées, le cas échéant. En outre, par l'intermédiaire de son président, le Sous-comité a participé à d'autres activités, notamment aux réunions du Comité Directeur du NEPAD.

4. En 2023, la composition du Sous-comité est demeurée comme suit :

- **Bureau** : Nigeria (Président), Djibouti (1<sup>er</sup> Vice-président) ; Congo (2<sup>ème</sup> Vice-président) ; Botswana (3<sup>ème</sup> Vice-président) ; Algérie (Rapporteur)
- **Membres** : Burundi ; Guinée équatoriale ; Ghana ; Lesotho ; Madagascar ; Mauritanie ; Niger (suspendu) ; Rwanda ; Sénégal ; Zambie.

5. Le présent rapport offre un aperçu des activités menées par le Sous-comité du NEPAD tout au long de l'année 2023 et formule des recommandations visant à renforcer le soutien à la mise en œuvre des programmes de l'AUDA-NEPAD et, dans une plus large mesure, de l'Agenda 2063.

**I. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DU SOUS-COMITÉ DU NEPAD POUR L'ANNÉE 2023**

**A. Activités du président du Sous-comité au nom du Sous-comité**

6. Conformément à la Règle 3 du règlement intérieur, le président du Sous-comité, **S.E.M. Mohamed Lamine Laabas**, a participé à la 67<sup>ème</sup> réunion du Comité Directeur de l'AUDA-NEPAD, qui s'est tenue les 7 et 8 février 2023 dans un format hybride. La réunion a été coprésidée par **S.E. Mme Diyana Gitera**, Conseillère au Cabinet du Président de la République du Rwanda et **S.E Mme Gnounka Diouf**, Ministre-Conseiller du Président

de la République du Sénégal chargée des questions économiques, assurant la vice-présidence.

7. Le Comité Directeur a examiné le rapport annuel de l'AUDA-NEPAD pour l'exercice 2023 et a reçu une mise à jour sur la mise en œuvre des initiatives stratégiques, comme suit :

- I. 2<sup>ème</sup> Sommet de Dakar sur le financement du développement des infrastructures
- II. Energize Africa
- III. Financement de la santé et pérennisation de l'action contre le sida et les maladies transmissibles et non transmissibles connexes
- IV. Deuxième décennie de l'Agenda 2063
- V. Triple Nexus sur la paix, la sécurité et le développement

8. Le premier Vice-président du Sous-comité, **S.E.M. Abdi Mahamoud**, a participé à la 68<sup>ème</sup> réunion du Comité Directeur de l'AUDA-NEPAD, qui s'est tenue du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2023 à Johannesburg (Afrique du Sud).

9. Cette réunion était coprésidée par **S.E.M. Ashraf Swelam**, Représentant personnel du Président de la République Arabe d'Égypte, et **S.E.M. Youssouf Assoumani**, Ambassadeur de l'Union des Comores, et président du COREP. Le Sous-comité était représenté par **S.E.M. Abdi Mahmoud** en sa qualité de président par intérim du Sous-comité, **S.E.M. Daniel Owassa**, deuxième Vice-président, et **S.E.M. Mohamed Lamine Laabas**, rapporteur du Sous-comité.

10. Au cours de cette réunion, le Comité Directeur a reçu des mises à jour sur l'état de la mise en œuvre des programmes de l'AUDA-NEPAD comme suit :

- I. Premier plan décennal de mise en œuvre
- II. Capital humain et développement institutionnel
- III. Infrastructure
- IV. Science, technologie et innovation
- V. Agriculture, sécurité alimentaire et durabilité environnementale

#### **B. Retraite conjointe de l'AUDA-NEPAD et du Sous-comité sur l'AUDA-NEPAD :**

11. Le Sous-comité a tenu sa retraite annuelle avec l'AUDA-NEPAD au siège de cette dernière du 13 au 14 mars 2023 à Midrand, en Afrique du Sud. L'objectif principal de cette retraite était d'échanger sur des questions clés relatives aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat et des programmes de l'Agence. La réunion était présidée par **S.E.M. Mohamed Lamine Laabas**, Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Sous-comité du COREP sur le NEPAD.

12. Au cours de la retraite, la Secrétaire Exécutive de l'AUDA-NEPAD, **S.E. Mme Nardos Bekele-Thomas**, a présenté une vue d'ensemble de l'orientation stratégique du programme pour la période 2022-2024. Elle a souligné les efforts de collaboration entre l'AUDA-NEPAD et la Commission de l'Union africaine (CUA) dans l'évaluation de la

première décennie de l'Agenda 2063 et la préparation du deuxième plan décennal de mise en œuvre. En outre, les directeurs de l'AUDA-NEPAD ont fait des présentations sur divers domaines thématiques, y compris :

- I. Agriculture, sécurité alimentaire et durabilité environnementale.
- II. Infrastructures, commerce et industrie.
- III. Capital humain et développement institutionnel.
- IV. Planification stratégique, budget et opérations.

**13.** A la suite des présentations faites par la Secrétaire Exécutive et les directeurs de l'AUDA-NEPAD, les membres du Sous-comité ont formulé les recommandations suivantes :

- a. Le Sous-comité a mis l'accent sur les préoccupations relatives à la coordination, exhortant l'AUDA-NEPAD à s'attaquer à la duplication des efforts avec les autres départements/organes de l'UA, ainsi qu'à renforcer la coopération avec la Commission de l'Union africaine.
- b. Dans le domaine de l'agriculture, l'accent a été mis sur le rôle de l'AUDA-NEPAD dans la mise en œuvre des plans nationaux d'investissement dans l'agriculture, avec une demande d'actualisation des progrès réalisés dans le cadre des engagements de Malabo.
- c. En ce qui concerne Energize Africa, le Sous-comité a souligné l'implication des jeunes, l'appropriation par les États membres et a recommandé une stratégie de communication.
- d. L'importance de la sensibilisation nationale sur l'Agenda 2063 a été reconnue, avec une demande de soutien de l'AUDA-NEPAD pour améliorer la visibilité.
- e. A propos des infrastructures, le Sous-comité a demandé des clarifications sur le mécanisme de mise en œuvre de la déclaration de Dakar.
- f. Concernant les opérations, l'AUDA-NEPAD a été encouragée à explorer l'assistance des États membres pour recruter une expertise spécifique en raison des contraintes financières et de personnel.

### **C. Réunions du Sous-comité**

**14.** En 2023, le Sous-comité a globalement tenu 9 réunions, allant de la 34<sup>ème</sup> à la 42<sup>ème</sup> réunion.

**15.** La 34<sup>ème</sup> réunion, qui s'est tenue par visioconférence le 19 avril 2023, était principalement consacrée à l'adoption du programme de travail annuel du Sous-comité pour l'année 2023 et à la passation de la présidence du Sous-comité de **S.E.M. Mohamed Lamine Laabas**, Ambassadeur d'Algérie, à **S.E.M. Victor Adekunle Adeleke**, Ambassadeur du Nigéria.

**16.** La 35<sup>ème</sup> réunion s'est tenue les 8 et 10 mai 2023 au siège de la CUA, sous la présidence de **S.E.M. Victor Adekunle Adeleke**, en vue d'examiner les propositions de budget 2024 présentées par l'AUDA-NEPAD et l'Unité de Coordination de l'AUDA-NEPAD de la CUA.

17. La présentation du projet de budget de l'AUDA-NEPAD 2024 a été faite par le Directeur de cabinet de l'AUDA-NEPAD, **Dr. Msingathi Sipuka**, et **M. Mohamed Abdisalam**, le Directeur des opérations. Au cours de cette présentation, l'AUDA-NEPAD a présenté un budget global de 15,1 millions de dollars EU à être alloué à partir des contributions des États membres et 35 millions de dollars EU devant provenir des fonds des partenaires du développement. Il est important de noter qu'en raison des restrictions budgétaires existantes, les contributions des États membres à l'AUDA-NEPAD ont été limitées à 8,1 millions de dollars EU.

18. **M. Mohamed Abdisalam** mis en exergue les priorités clés du budget 2024 de l'AUDA-NEPAD comme suit :

- i. Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle et durabilité environnementale (PDDAA, alimentation scolaire)
- ii. Capital humain et développement institutionnel (SIFA, Energize Africa, financement de la santé, enseignement des STIM)
- iii. Infrastructure, commerce et industrialisation
- iv. Réforme institutionnelle et gouvernance d'entreprise
- v. Science, technologie et innovation
- vi. Triple Nexus (Paix, Sécurité et Développement)

19. En outre, **M. Mohamed Abdisalam** a souligné l'engagement de l'AUDA-NEPAD dans la mise en œuvre de ses programmes, en mettant en évidence une augmentation notable des taux d'exécution du budget de 95% en 2021 à 98% en 2022.

20. En réponse à la présentation du budget de l'AUDA-NEPAD, le Sous-comité a formulé les recommandations suivantes :

- a) **Adopter une approche axée sur les résultats** : La recommandation est de rendre le budget 2024 de l'AUDA-NEPAD plus axé sur les résultats, en montrant clairement l'impact du financement des États membres sur le budget et la performance.
- b) **Mobilisation proactive des ressources** : Il est conseillé à l'AUDA-NEPAD de rechercher proactivement des sources de financement inovantes, en particulier si l'on considère sa structure de financement actuelle, avec 33 % provenant des États membres et 67 % des partenaires de développement.
- c) **Éviter les doubles emplois** : L'accent est mis sur la prévention de la duplication des efforts entre l'AUDA-NEPAD et d'autres départements/organes de l'UA.
- d) **Révision du budget pour la science et la technologie** : Il est recommandé de procéder à une révision budgétaire afin d'aligner les ressources sur les priorités thématiques au regard du déséquilibre entre les dotations pour la science et la technologie et celles pour l'infrastructure, le commerce et l'industrie, qui a été noté.
- e) **Rapport du Sommet de Dakar sur le financement des Infrastructures**: L'AUDA-NEPAD devrait préparer et soumettre un rapport concis sur le Sommet de Dakar sur le financement des Infrastructures de 2022, qui réponde aux préoccupations soulevées par les États membres.

- f) **Clarté du mandat et des activités** : Une réunion est suggérée en vue de clarifier le mandat et les activités de l'AUDA-NEPAD, en mettant en évidence les distinctions par rapport aux autres départements et organes de l'UA.
- g) **Cadre budgétaire pluriannuel** : L'AUDA-NEPAD est invitée à élaborer un cadre budgétaire pluriannuel, créant ainsi un précédent à suivre pour les autres organes et départements de l'UA.

**21.** La Cheffe par intérim de l'Unité de Coordination, Mme Aïssatou Hayatou, a présenté le budget 2024 de l'Unité de Coordination l'AUDA-NEPAD. Dans sa présentation, elle a elle a souligné les priorités de l'Unité de Coordination de l'AUDA-NEPAD pour l'année 2024 comme suit : Faciliter la planification conjointe entre les départements et programmes de la CUA et l'AUDA-NEPAD sur les programmes pertinents et agir en tant que Secrétariat du Sous-comité du COREP sur le NEPAD.

**22.** D'autre part, Mme Aïssatou Hayatou a informé le Sous-comité que l'Unité de Coordination de l'AUDA-NEPAD a réalisé un taux d'exécution budgétaire de 98 % en 2021, mais a connu une baisse significative en 2022 avec un taux de 10 %. Elle a expliqué que le faible taux d'exécution du budget en 2022 était dû au fait que la retraite du Sous-comité n'avait pas eu lieu et que le recrutement des jeunes volontaires pour l'Unité de Coordination, qui représente 90% avait été retardé.

**23.** En outre, elle a suggéré que les fonds alloués à l'organisation de la retraite du Sous-comité soient reversés au budget de l'Unité de Coordination de l'AUDA-NEPAD.

**24.** Conformément à la recommandation susmentionnée, le Sous-comité a suggéré une augmentation du plafond budgétaire de l'Unité de Coordination de l'AUDA-NEPAD afin de de prendre en charge les dépenses relatives à la retraite.

**25.** Lors de la 36<sup>ème</sup> réunion du Sous-comité convoquée le 23 mai 2023, des mises à jour importantes ont été fournies sur les progrès dans la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et de la sécurité alimentaire en Afrique. La réunion, présidée par **S.E. Victor Adekunle Adeleke**, Ambassadeur du Nigéria, a donné lieu à des présentations détaillées sur ces initiatives cruciales.

**26.** **S.E. Dr. Ibrahim Assane Mayaki**, Envoyé spécial de l'Union africaine pour les systèmes alimentaires et ancien Secrétaire Exécutif de l'AUDA-NEPAD, et le Dr. Manyewu Mutamba, Chef de la Division de la sécurité alimentaire de l'AUDA-NEPAD, sont intervenus sur le programme global de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et sur la sécurité alimentaire.

**27.** Dans sa présentation, **S.E. Dr. Ibrahim Assane Mayaki** a souligné l'importance géopolitique croissante de l'alimentation, le potentiel de résultats positifs dans le système agroalimentaire africain grâce à la mise en œuvre de politiques et à des changements structurels, ainsi que la nécessité absolue d'aligner des initiatives telles que le PDDAA, la ZLECAf et le PIDA en vue d'une croissance significative de la production et de la distribution alimentaires aux niveaux national et continental.

**28.** A la suite de la présentation de **S.E. Dr. Ibrahim Assane Mayaki**, Dr. Mutamba a donné un aperçu des initiatives actuelles de l'AUDA-NEPAD dans le domaine de la sécurité alimentaire. Il a informé le Sous-comité que l'AUDA-NEPAD est activement impliqué dans l'appui aux Etats membres et aux Communautés économiques régionales (CER) pour mettre en œuvre des processus programmatiques vitaux visant à relever le défi de la faible production alimentaire à travers le continent.

**29.** A la suite des présentations, le Sous-comité a formulé les recommandations suivantes :

- I. Les institutions africaines de développement devraient jouer un rôle central dans la promotion de la production alimentaire sur le continent africain.
- II. La sécurité alimentaire devrait être considérée comme un effort de collaboration impliquant l'alignement du PDDAA, du PIDA et de la ZLECAf, en reconnaissant l'interconnexion de ces initiatives.
- III. Il est recommandé aux États membres de revoir et d'adapter leurs priorités agricoles nationales en tenant compte de l'expertise disponible et des circonstances changeantes de la sécurité alimentaire en Afrique.
- IV. Les pays africains devraient privilégier le commerce des engrais entre eux plutôt que de les exporter en dehors du continent afin de renforcer l'autosuffisance et la productivité agricole.

**30.** La 37<sup>ème</sup> réunion du Sous-comité a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2023, par visioconférence. L'objectif principal de la réunion était de recevoir une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à l'initiative 100 000 MPME (micros, petites et moyennes entreprises) de l'AUDA-NEPAD. La réunion était présidée par le premier Vice-président du Sous-comité, **S.E.M. Abdi Mahamoud**, Ambassadeur de Djibouti.

**31.** Les présentations concernant l'initiative 100 000 MPME ont été faites par Mme Ron Osman Omar, Cheffe de Division par intérim au Département du développement économique, du tourisme, du commerce, de l'industrie et des mines (ETTİM) de la CUA, et Mme Sara Ferdjani, Chargée de programme principale de l'AUDA-NEPAD.

**32.** Dans sa présentation, Mme Sara Ferdjani a donné un aperçu de l'initiative 100 000 MPME, qui vise à favoriser la création d'emplois en Afrique en renforçant les capacités de 100 000 micros, petites et moyennes entreprises (MPME). L'initiative comprend quatre éléments clés:

1. L'Académie MPME
2. Le programme de soutien au financement des MPME
3. Le Marché des MPME
4. La plateforme numérique des MPME

**33.** À la suite des présentations sur l'initiative "100 000 MPME", le Sous-comité a formulé les recommandations suivantes :

- I. L'initiative devrait garantir l'inclusion active des femmes et des jeunes dans toutes les politiques de mise en œuvre, en reconnaissant l'importance de leur participation aux activités de l'initiative.
- II. L'initiative devrait soutenir les jeunes entrepreneurs, en veillant à ce qu'ils bénéficient d'options de financement accessibles et de facilités de crédit à des taux d'intérêt favorables et peu élevés.
- III. L'initiative devrait être centrée sur les efforts de formation et de renforcement des capacités, afin de permettre à ces entreprises de développer leurs compétences et leurs capacités.
- IV. La coordination entre l'AUDA-NEPAD et le département ETTIM devrait être renforcée afin d'obtenir des résultats davantage meilleurs.

**34.** Le 5 juin 2023, le Sous-comité a organisé une session d'introduction, à Addis-Abeba en Ethiopie, présidée par **S.E.M. Abdi Mahamoud**. Cette session visait à familiariser les nouveaux membres avec le champ d'activité du Sous-comité et à s'assurer qu'ils sont prêts à assumer efficacement les responsabilités qui leur incombent en tant que membres.

**35.** Au cours de la session d'introduction, **M. Mohamed Abdisalam**, Directeur des opérations de l'AUDA-NEPAD, a donné un aperçu complet du contexte historique, du cadre institutionnel et du cadre normatif de l'Agence, et la Cheffe par intérim de l'Unité de Coordination, Mme Aïssatou Hayatou, a donné un aperçu de l'ordre du jour et du programme de travail du Sous-comité.

**36.** La 39<sup>ème</sup> réunion du Sous-comité, tenue le 28 juillet 2023 sous la présidence de **S.E.M. Abdi Mahamoud**, a examiné son programme de travail pour l'année. A cet égard le Sous-comité a recommandé l'ajout d'un point à l'ordre du jour sur les préparatifs relatifs au thème de 2024 sur l'éducation.

**37.** La 40<sup>ème</sup> réunion du Sous-comité s'est tenue par visioconférence le 10 octobre 2023. L'objectif principal de cette session était de recevoir des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique : Plan d'action prioritaire (PIDA-PAP II). Cette réunion a été présidée par **S.E.M. Daniel Owassa**, Ambassadeur du Congo, en sa qualité de Président par intérim du Sous-comité.

**38.** Les présentations sur le PIDA PAP II ont été faites par **Dr. Amine Idriss Adoum**, Directeur en charge de l'exécution et de la coordination des programmes à l'AUDA-NEPAD et **M. Kamugisha Kazaura**, Directeur des infrastructures et de l'énergie de la CUA, accompagné de M. Ayoub Chajadine, Coordinateur du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) à la CUA.

**39.** Les présentations ont mis en évidence l'importance de stimuler le financement et les ressources techniques des États membres, de renforcer la collaboration avec les parties prenantes, de créer un environnement favorable au secteur privé ainsi que de renforcer les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des projets PIDA, y compris à travers le partenariat public-privé.



**40. Dr. Amine** a également recommandé que les Etats membres envisagent d'investir dans le PIDA et de soutenir le mécanisme de prestation de services du programme, qui est chargé de réaliser des études de faisabilité pour les projets du PIDA. Actuellement, il supervise notamment les études de faisabilité de 22 des 69 projets PIDA. Malheureusement, la dépendance actuelle à l'égard du financement provenant uniquement des partenaires de développement pose un défi pour la durabilité de ce mécanisme.

**41.** La 41<sup>ème</sup> réunion du Sous-comité a eu lieu le 14 novembre 2023. L'ordre du jour principal comprenait des échanges de vues sur l'état de préparation du thème de l'année 2024 : « Eduquer une Afrique adaptée au 21<sup>ème</sup> siècle : construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, qualitatif, tout au long de la vie et pertinent pour l'Afrique », ainsi que des mises à jour sur le Fonds de développement et l'étude de faisabilité sur les fonds non utilisés des partenaires internationaux. La réunion était présidée par **S.E. M. Abdi Mahamoud**, Ambassadeur de Djibouti.

**42.** Les présentations sur le thème de l'année 2024, l'éducation, ont été faites par Mme Unami Dude, Responsable principale du programme TVET Skilling (WorldSkills Africa et Skills Initiative for Africa Financing Facility) à l'AUDA-NEPAD, et Mme Sophia Ndemutilla Ashipala, Cheffe de la Division Education à la CUA. **M. Mohamed Abdisalam**, Directeur des opérations à l'AUDA-NEPAD, a fait un exposé sur le Fonds de développement.

**43.** Dans sa présentation, Mme Sophia a donné un aperçu des thèmes clés pour l'année 2024. Elle a recommandé au Sous-comité de redynamiser les États membres afin qu'ils poursuivent activement les déclarations énoncées dans la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) et les objectifs des ODD qui demeurent en attente de mise en œuvre. En outre, Mme Sophia a souligné la nécessité de relever les défis liés au financement de l'Education.

**44.** Mme Unami a également soumis à l'attention des Sous-comités les messages clés suivants en appui au plaidoyer :

- i. Mettre en place des systèmes de compétences et d'emploi réactifs et souples pour lutter contre le chômage élevé des jeunes.
- ii. Améliorer les cadres politiques et réglementaires afin de créer un environnement propice à la transformation des systèmes d'EPF (programmes d'études axés sur la demande, apprentissage, etc.)
- iii. Améliorer la gouvernance et la coordination des écosystèmes de formation professionnelle.
- iv. Plaider en faveur d'approches sectorielles pour répondre aux besoins professionnels des secteurs
- v. Améliorer les perspectives d'employabilité des jeunes
- vi. Renforcer les stratégies et les mécanismes de prévision et d'anticipation des compétences en créant de meilleurs liens entre les systèmes de formation professionnelle et les demandes du marché du travail.
- vii. Rallier les États membres à l'initiative WorldSkills Africa (Zambie, 2025)

45. Concernant l'étude de faisabilité du fonds de développement, **M. Abdisalam** a informé le Sous-comité de son achèvement. Le rapport sera transmis aux États membres après évaluation et examen par la Direction de l'AUDA-NEPAD. **M. Abdisalam** a souligné une omission importante dans l'évaluation du Premier Plan Décennal de mise en œuvre : l'absence d'une analyse détaillée des coûts rendant difficile une détermination précise des ressources financières nécessaires à une mise en œuvre efficace. Cette omission a entravé la planification et l'allocation des ressources, rendant difficile l'évaluation du déficit de financement. Par conséquent, le deuxième plan décennal de mise en œuvre a amélioré les estimations de coûts pour l'Afrique dans ce scénario de développement ambitieux, en s'alignant sur les objectifs accélérés et le financement durable dans la décennie à venir. L'étude de faisabilité finalisée sera communiquée aux États membres au plus tard en fin d'année.

46. Par ailleurs, **M. Mohamed Abdisalam** a appelé à un engagement plus conséquent de la part des États membres en temps utile, pour la viabilité globale du Fonds. Pour renforcer l'attractivité du fonds et susciter des sources de financement supplémentaires, il a suggéré de tirer parti du caractère singulier du fonds pour conduire et accélérer les priorités du second plan décennal de mise en œuvre. Ceci représente une opportunité significative pour l'AUDA-NEPAD et le Fonds de se positionner stratégiquement en tant que leaders dans l'avancement de l'agenda transformationnel clé du continent pour la prochaine décennie et au-delà.

47. La 42<sup>ème</sup> et dernière réunion du Sous-comité a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2023, par visioconférence, et a été présidée par **S.E.M. Abdi Mahamoud**, Ambassadeur de Djibouti. L'ordre du jour principal de cette réunion était d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du thème de l'Année 2023 : "*Accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine*". Le Sous-comité a également examiné son rapport annuel pour l'année 2023, qui sera soumis à la session ordinaire du COREP prévue en janvier 2024.

48. Les présentations sur le thème de l'année 2023 : ZLECAf, ont été faites par M. Million Habte, Coordinateur de la mise en œuvre de la ZLECAf et Chef intérimaire du bureau de liaison de la ZLECAf, M. Mustafa Sakr, Responsable du commerce et des marchés à l'AUDA-NEPAD, et **M. Chiza Charles Newton**, Directeur par intérim pour l'industrie, l'entrepreneuriat minier et ID tourisme au département du développement économique, du tourisme, du commerce, de l'industrie et des mines (ETTİM) de la CUA.

49. Dans sa présentation, M. Million a souligné que le Secrétariat de la ZLECAf a entrepris des initiatives significatives dans le cadre de son double mandat. Ces initiatives visent à faciliter les négociations et à superviser la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf, en collaboration avec l'Union africaine (UA), en particulier en réponse au thème de l'année 2023, "Accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF". Grâce à ces activités, le Secrétariat de la ZLECAf a réussi à obtenir les résultats suivants :

- i. 47 des 54 États membres de l'UA ont ratifié l'accord sur ZLECAf.
- ii. Le Mécanisme de Règlement des Différends de la ZLECAf est devenu opérationnel et les négociations de la deuxième phase ont été conclues par l'adoption de trois instruments juridiques.

- iii. 5 États membres ont été nommés au niveau de l'organe d'appel, essentiel pour le mécanisme continental de règlement des différends, et des efforts sont actuellement déployés pour pourvoir les deux postes restants.
- iv. La mise en œuvre de l'accord sur ZLECAf au plan national a commencé dans 25 États parties et une Communauté économique régionale ainsi qu'environ 20 comités nationaux de mise en œuvre de la ZLECAf ont été mis en place pour favoriser une collaboration efficace avec diverses parties prenantes afin de soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf en conformité avec le thème de l'année 2023.
- v. Le Fonds d'ajustement de la ZLECAf, basé à Kigali, a reçu un engagement de financement de 1 milliard de dollars de la part d'Afreximbank, au titre sa contribution à l'objectif fixé 10 milliards de dollars requis pour la mise en œuvre de la ZLECAf.

**50.** M. Mustafa Sakr a souligné que, conformément au thème de l'année, l'AUDA-NEPAD reconnaît le rôle central de la ZLECAf et a identifié des priorités clés axées sur l'exploitation des relations interconnectées entre la ZLECAf et d'autres programmes, tels que le PIDA.

**51.** En ce qui concerne la ZLECAf, l'AUDA-NEPAD a défini les domaines de mise en œuvre, y compris l'évaluation des besoins des parties prenantes, la facilitation du commerce, le développement des capacités, l'analyse du commerce africain et l'expansion de l'accès au marché. Parmi les réalisations notables en 2023, l'on peut noter : l'organisation d'un atelier réussi sur l'étude d'évaluation de l'impact du développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA)/ZLECAf, l'élaboration d'une validation de principe pour les avantages des TIC aux postes frontières de la Zambie et la contribution au développement des capacités d'initiatives telles qu'Energize Africa. Les progrès sont également évidents dans la mise en œuvre de l'initiative sur les compétences pour l'Afrique (SIFA), notamment la facilité de financement SIFA dans huit pays africains.

**52.** **M. Chiza Charles Newton** a pour sa part souligné que le département ETTIM avait contribué de manière significative au thème de l'année grâce à des initiatives telles que le développement de la feuille de route pour la mise en œuvre des résultats du Sommet extraordinaire de l'UA sur l'industrialisation. D'autres efforts comprennent le lancement d'études sur le développement des exportations, le développement des lignes directrices de l'UA pour l'élaboration de politiques commerciales participatives et la stratégie de l'Union africaine sur les minéraux verts. L'ETTIM a également participé à des initiatives telles que le programme des femmes africaines dans le secteur de la transformation (AWIP), l'infrastructure panafricaine de la qualité et la troisième foire commerciale intra-africaine.

**53.** A la suite des trois présentations, les présentateurs ont soumis les recommandations à l'examen du Sous-comité comme suit :

- i. Les États membres devraient donner la priorité aux activités de la ZLECAf et leur allouer davantage de ressources financières, et réduire la dépendance à l'égard des partenaires du développement.
- ii. Envisager l'introduction de sous-thèmes de l'UA en plus du thème de l'année pour une période de temps considérable au-delà de la période actuelle d'un an pour une mise en œuvre efficace et des avantages optimaux.
- iii. Poursuivre les efforts de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de la ZLECAf et de ses programmes connexes au niveau national.

#### **D. Observations**

**54.** Au cours de l'année 2023, à travers les réunions avec l'AUDA-NEPAD, la Commission de l'UA et d'autres acteurs du système de l'UA, le Sous-comité a eu l'occasion d'apprécier les progrès réalisés par les institutions de l'UA et les États membres dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, en mettant particulièrement l'accent sur les programmes et initiatives prioritaires clés.

**55.** Au moment où l'UA s'achemine vers l'adoption du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, dans un contexte difficile pour le continent, marqué à la fois par des facteurs endogènes et, dans une large mesure, par les évolutions sur la scène mondiale, les institutions de l'UA et les États membres sont tenus d'intensifier leurs efforts de manière significative, afin de parvenir à la réalisation de la vision d'un continent et paix et prospère.

**56.** Le Sous-comité apprécie les progrès réalisés dans la coordination entre la CUA et l'AUDA-NEPAD, comme indiqué à l'occasion des exposés conjoints mentionnés dans ce rapport, qui se traduit par une collaboration efficace, une meilleure planification et une utilisation rationnelle des ressources.

**57.** Néanmoins, des inquiétudes subsistent quant à la capacité institutionnelle et financière de l'AUDA-NEPAD et de la CUA à assumer efficacement leurs mandats respectifs. En outre, l'accession de l'UA au G20 et l'élargissement des BRICS à un plus grand nombre de pays africains impliquent que le développement d'analyses et de politiques qui guideront et soutiendront les négociations de l'Afrique sur la scène mondiale à moyen et à long terme, sont devenues un impératif, si l'Afrique veut réussir à protéger ses ressources, à les faire fructifier et à les transformer en sources de prospérité pour les prochaines générations d'Africains.

**58.** Les leçons tirées de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 ont, entre autres, mis en évidence le besoin crucial pour l'Afrique de renforcer ses institutions au niveau national, ainsi qu'au niveau continental, afin d'accroître son appui sur les sources nationales de financement pour son programme d'intégration et de développement. Dans ce contexte, la création du Fonds de développement et l'adoption d'un budget pluriannuel pour l'UA sont autant d'occasions d'améliorer sensiblement les résultats des programmes et l'impact des politiques.

59. Par conséquent, au cours de l'année 2024, dans le cadre de son mandat, le Sous-comité s'efforcera d'imprimer une nouvelle dynamique à son rôle de plaidoyer. A cet égard, le Sous-comité envisage d'institutionnaliser des interactions régulières avec les parties prenantes, en vue de mettre le Sous-comité à jour par rapport aux questions cruciales, de renforcer la synergie et d'harmoniser les points de vue avec d'autres organes politiques, en particulier le Comité Directeur du NEPAD et le Comité des Ambassadeurs sur l'Agenda 2063, ainsi que d'obtenir la contribution des CER et de mobiliser les partenaires internationaux.

## **E. Recommandations**

60. Le Sous-comité demande au COREP de prendre en considération les recommandations suivantes :

- a) Demander à l'AUDA-NEPAD de soumettre l'étude faisabilité sur le Fonds de développement aux organes compétents de l'UA pour examen et adoption, conformément à la décision 1143 du Conseil Exécutif (février 2022) et à cet égard, prévoir des chapitres relatifs aux secteurs de développement stratégiques dans le cadre du Fonds de développement afin d'éviter la multiplication des fonds, conformément aux moratoire adopté par le Conseil Exécutif ;
- b) Institutionnaliser, à travers une décision, la retraite annuelle du Sous-comité avec l'AUDA-NEPAD ;
- c) Institutionnaliser également une réunion conjointe entre le Sous-comité sur le NEPAD et le Comité des Ambassadeurs sur l'Agenda 2063 ainsi qu'avec le Comité de pilotage sur le NEPAD ;
- d) Soutenir le renforcement des capacités institutionnelles du Secrétariat du Sous-comité (Unité de Coordination) par l'opérationnalisation rapide de sa structure ;
- e) Au regard de leur taux d'exécution particulièrement élevés (AUDA-NEPAD 98% en 2022, Unité de Coordination 100 % en 2023) :
  - Approuver la révision du plafond budgétaire de l'AUDA-NEPAD et de l'Unité de Coordination pour permettre une augmentation d'allocations budgétaires qui prenne en compte les activités envisagées ;
  - Soutenir en priorité une augmentation du budget de l'AUDA-NEPAD, tout en sensibilisant les partenaires sur l'importance d'augmenter leur soutien financier et technique au profit de l'Agence.
- f) S'agissant du triple Nexus Paix, Sécurité et Développement, appeler l'Agence de travailler en étroite collaboration avec le Département des Affaires Politiques, de la Paix et de la sécurité sur ce volet important afin de favoriser la synergie des efforts, notamment, en évitant l'organisation de plusieurs conférences africaines sur ce même thème ;
- g) Rappeler la nécessité de renforcer la coordination entre les organes de l'Union Africaine et encourager, à cet égard, l'AUDA-NEPAD à poursuivre les

consultations avec les organes compétents de l'Union Africaine en vue d'harmoniser les Plans d'actions annuels et d'éviter la duplication ;

- h) Inclure des séances d'information semestrielles sur l'ADUA- NEPAD à l'ordre du jour du COREP.

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2024-02-15

# Report of the Sub-Committee on NEPAD

African Union

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10501>

*Downloaded from African Union Common Repository*